

Assemblée générale ordinaire & extraordinaire saison 2017-2018
Samedi 17 novembre ou à défaut de quorum lundi 3 décembre 2018

POUVOIR : à remplir, signer, tamponner par le président de club soit à une personne de son club, soit au président ou délégué d'un autre club

Je soussigné(e).....

Président du Club :

N° du Club : ...07-75-.....

Nombre de voix du Club :

Donne pouvoir pour me représenter à l'assemblée générale du samedi 17 novembre 2018 (ou à défaut de quorum du lundi 3 décembre) du Comité Départemental de Paris à

membre de mon club

président ou délégué du Club :

N° de club :

Date :

Signature du Président de Club et cachet du Club

Mention manuscrite « bon pour pouvoir »

Le porteur du pouvoir doit présenter sa licence 2018 à l'émargement

Le mandat ou le pouvoir devra être présenté au bureau de l'Assemblée Générale pour enregistrement uniquement le samedi 17/11/2018 à partir de 18h00 et jusqu'à 18h30. Aucun mandat ni pouvoir ne pourra être enregistré au-delà de cette heure. En cas de perte, tout pouvoir ou mandat sur papier libre pourra être accepté s'il porte les mêmes mentions (notamment "Bon pour pouvoir" en manuscrit, signature du Président de Club tampon et date). En cas de second pouvoir, seul le pouvoir dont la date est la plus proche de l'Assemblée Générale sera pris en compte.